

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 2 février 2009

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mlle KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mlle MODDE - Mlle MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme GARRET (pouvoir Mme DURNET-ARCHERAY) - Mme TRUCHOT-DESSOLLE (pouvoir M. JULIEN) - M. PRIBETICH (pouvoir M. GERVAIS) - Mlle CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE)

Membres absents : M. HELIE**OBJET****DE LA DELIBERATION**

Groupement de commandes Ville - Centre Communal d'Action Sociale - Régies personnalisées de La Vapeur et de l'Opéra de Dijon - Acquisition de véhicules - Mise en appel d'offres ouvert - Signature des marchés

Monsieur Millot, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Pour maintenir en bon état de fonctionnement le parc roulant de la Ville, il convient de procéder, en 2009, au remplacement des véhicules trop anciens et de prévoir les acquisitions nécessaires aux besoins supplémentaires des services.

A cet effet, le Conseil Municipal est invité à décider l'engagement d'un appel d'offres ouvert qui comporterait les catégories suivantes : voitures légères, fourgonnettes, fourgons, châssis et camions, matériels de nettoyage des chaussées, gros matériels de travaux publics, matériels de déneigement, véhicules de levage, cycles et cyclomoteurs, ainsi que la location de véhicules.

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est estimée à 670 000 € TTC.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider la mise en appel d'offres ouvert de l'acquisition des véhicules nécessaires au fonctionnement des services de la Ville, du Centre Communal d'Action Sociale et des régies personnalisées de La Vapeur et de l'Opéra de Dijon;

2 - m'autoriser à lancer la procédure, au nom du groupement constitué de la Ville, du Centre Communal d'Action Sociale et des régies personnalisées de La Vapeur et de l'Opéra de Dijon;

3 - m'autoriser à signer les marchés et tous actes à intervenir pour leur exécution;

4 - m'autoriser, en cas d'appel d'offres infructueux, à procéder à un nouvel appel d'offres ou à lancer une consultation en vue de la passation de marchés négociés après mise en concurrence, conformément à l'article 35.I.1° du code des marchés publics;

5 - dire que le financement de l'opération sera assuré sur les crédits ouverts aux budgets 2009 de chaque entité.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 10/02/09

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

10 FEV. 2009

